



# FORMATION MODULAIRE



## à destination des agents des services hospitaliers



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

<b>Délai d'accès</b>	1 fois /an – Prochaine session : 04 – 05 – 21 et 22 mars 2024, 02 – 03- 29 et 30 avril 2024 , 06 et 07 mai 2024	
<b>Lieu de formation</b>	Institut de Formation aux Métiers de la Santé de Rodez	
<b>Capacité d'accueil</b>	Maximum 12 participants – seuil d'annulation : 6 agents	
<b>Durée de la formation</b>	70 heures ou 10 jours – La formation est réalisée en discontinu sur 3 mois	
<b>Prérequis et modalités d'accès</b>	Cette formation est destinée aux ASH en poste depuis au moins trois mois dans les EHPAD, les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements de santé. Un livret de positionnement est complété par la structure d'accueil et le stagiaire, avec l'objectif de repérer les capacités acquises et les capacités à développer.	
<b>Objectifs de la formation</b>	Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants : - Objectif 1 : Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie - Objectif 2 : Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées	
<b>Méthodes mobilisées</b>	Les enseignements sont réalisés par les formateurs de l'IFMS ou intervenants extérieurs. - Apports théoriques - Démarche réflexive à partir d'études de cas pouvant être ramenés par les stagiaires - Analyse des pratiques professionnelles - Pratique en situation simulée	
<b>Compétences développées et modalité d'évaluation</b>	Objectif 1	Capacité à tenir compte des rythmes et envies de la personne
		Capacité à repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne
		Capacité à établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
		Capacité à stimuler les capacités restantes dans les gestes et activités de la vie quotidienne
	Objectif 2	Capacité à réaliser les soins à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité
		Capacité à adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
Capacité à assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires		
Capacité à évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant		
Bilan individuel de fin de formation		
<b>Modalités de la formation</b>	Module 1 : prendre soin de la personne âgée	17 heures
	Module 2 : répondre aux besoins de la personne âgée	18 heures
	Module 3 : protéger la personne âgée	7 heures
	Module 4 : aider à la réalisation des soins	21 heures
	Bilan (à distance de la formation)	7 heures
<b>Tarif 2024</b>	1000 €	
<b>Indicateur de résultats 2023</b>	Nombre de stagiaires formés : 13 – Taux de recommandation : 92 %	
<b>Débouchés professionnels Passerelles</b>	Cette formation permet de renforcer les compétences d'ASH et ensuite candidater à l'IFAS.	
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	Toutes nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, merci de prendre contact avec le référent handicap afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Référént handicap : Mireille CENSI, adjointe à la direction m.censi@ch-rodez.fr	
<b>Contact</b>	Secrétariat : Martine LACOMBE 05 65 55 17 77 m.lacombe@ch-rodez.fr	

<b>Rédaction</b> Formatrices et secrétaires IFMS Date et visa : 10 02 2023 VERSION 5	<b>Approbation</b> Nom : Mireille CENSI Fonction : Adjointe à la Direction Date et visa : 10 02 2023 VERSION 4	<b>Validation</b> Nom : Céline GAQUIERE Fonction : Directrice Date et visa : 10 02 2023 VERSION 4
-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------